

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 12 (1867)
Heft: 22

Erratum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

7° Trois batteries de campagne avec des canons rayés et des obusiers du meilleur modèle. A ces batteries, très bien montées, on doit en ajouter une autre de quatre obusiers de montagne, qui seront peut-être remplacés par les petits canons à manivelle arrivés récemment ;

8° Un corps de génie indigène ;

9° Enfin un corps du train, un service d'ambulance et un bataillon de vétérans sédentaires qui, au besoin, peuvent tenir garnison.

Il y a en outre un état-major général auquel appartiennent des officiers indigènes et étrangers.

L'armement est aussi bon que celui des meilleures troupes de l'Europe. Sous peu, les soldats pontificaux auront même les nouveaux fusils se chargeant par la culasse.



Tessin. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance du 5 novembre 1867, a nommé M. Jean *Chicherlo-Sereni*, de Bellinzona, au grade de 2^e sous-lieutenant de guides.

Fribourg. — M. *Repond*, commandant du 99^e bataillon de réserve, ayant obtenu sa démission par raison d'âge, a été remplacé par M. *Sudan*, Jean-Baptiste, commandant du 39^e bataillon d'élite.

M. *Egger*, Xavier, major de ce bataillon, en a été nommé commandant, et M. *Reynold*, Alfred, capitaine aide-major, a été promu major du même bataillon.

Vaud. — Le Conseil d'Etat a nommé :

Le 6 novembre 1867, MM. *Butticaz*, Henri, à Treytorrens, major du bataillon d'élite n° 45 ; *Chausson*, Paul-Frédéric, à Aigle, major du bataillon d'élite n° 26 ; *Viquerat*, F., à Donneloye, lieutenant au n° 2 du 10^e bataillon d'élite.

Le 7, MM. *Ducret*, Constant, à Lausanne, major du 113^e bataillon R. F. ; *Faraudo*, Georges, à Lausanne, major commandant le 6^e bataillon R. C. ; *Favre*, F.-L., à Thierrens, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 2 du 2^e bataillon R. C.

Le 8, M. *Dazimond*, Antoine-Marc, à Eysins, capitaine du centre n° 3 du 10^e bataillon d'élite.

Le 9, MM. *Gloor*, Ch.-Isaac, à Echallens, lieutenant des chasseurs de droite du 70^e bataillon d'élite ; *Thuillard*, Jean-Louis, à Lausanne, 1^{er} sous-lieutenant de la même compagnie.

Le 11, MM. *Rossy*, Henri, à Lachaux, capitaine du centre n° 4 du 70^e bataillon d'élite ; *Perey*, Auguste, à Chavornay, lieutenant du centre n° 3 du 10^e bataillon d'élite.

Le 12, MM. *Mabille*, Gustave, à Yverdon, lieutenant du centre n° 3 du 26^e bataillon d'élite ; *Millioud*, Constant, à Penthérez, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 4 du 10^e bataillon d'élite.

Le 15, MM. *Meylan*, Henri, à Lausanne, capitaine du centre n° 3 du 113^e bataillon R. F. ; *Emery*, Louis, à Yverdon, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 1 du 12^e bataillon R. C. ; *Pittet*, Constant-Armand, 1^{er} sous-lieutenant du centre n° 2 du 9^e bataillon R. C.

Il a également nommé :

M. le commandant *Henninger*, membre de la commission de la 1^{re} section du 3^e arrondissement, en remplacement de M. Morin, démissionnaire, et M. le major *Butticaz*, membre de la commission de la 2^e section du même arrondissement, en remplacement de M. Mercanton, aussi démissionnaire.

Errata.

Dans notre dernier numéro, page 495, ligne 20, il a été omis le nom de M. le colonel *Paravicini*, au nombre des membres de la commission stratégique.

Même page, ligne 12, il a été omis le nom de M. le colonel *Philippin*, au nombre des membres de la commission tactique.